

7. CONCLUSIONS ET INFORMATIONS

CONCLUSIONS ET INFORMATIONS

Au terme de la session 2003 du concours externe de l'agrégation de sciences de la vie – sciences de la Terre et de l'Univers, il est possible de tirer quelques conclusions :

Les évolutions de la leçon de spécialité déjà annoncées l'an dernier se poursuivront. L'objectif est de s'écarter d'une simple étude de documents successivement étudiés, pour aller vers une véritable leçon permettant de mieux apprécier les qualités nécessaires du futur professeur.

Cette leçon restera accompagnée de documents qui seront choisis selon les principes suivants :

- le nombre de documents sera restreint et prévu pour ne pas nécessiter plus d'une heure d'étude pendant la phase de préparation de la leçon ;
- ils porteront sur tout ou partie du sujet à traiter, à charge pour le candidat de compléter ce qui lui est fourni ; le contenu du dossier ne pourra donc pas être considéré comme une indication des contours complets du sujet ;
- les documents seront choisis pour présenter des faits permettant d'étayer un raisonnement ; ils comprendront dans la mesure du possible, du matériel nécessitant une véritable manipulation (observation, dissection, expérimentation, modélisation,...) de la part du candidat ;
- le candidat devra développer une leçon construite en utilisant le tableau et tous les outils didactiques nécessaires ; il inclura les documents fournis ou ajoutés à sa démarche pédagogique et pourra susciter à cette occasion le déplacement du jury.

La leçon de contre-option, jugée satisfaisante dans son principe, ne fait pas l'objet de modification pour la prochaine session. Les sujets en sont ancrés dans le programme général de niveau DEUG. Le jury préfère cependant l'utilisation d'un matériel réel à la présentation d'ouvrages imprimés lorsqu'il s'agit d'appuyer l'argumentation.

La session 2003 a été marquée par l'introduction d'un nouveau type de matériel sur support numérique (logiciels, bases de données, etc.). Son utilisation a été significative, mais encore modeste. Dans l'avenir, il est vivement souhaité que cette documentation soit mieux maîtrisée par les candidats, et probable qu'elle pourra même être plus souvent imposée dans le cadre des documents fournis en leçon de spécialité.